

ANNEXE N° 2

à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage
n°68-2024-0XX
entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville de
MULHOUSE
pour la démolition et la reconstruction du Pont des Bonnes
Gens, franchissant le canal du Rhône au Rhin entre le Quai de
l'Alma et l'Avenue du Général Leclerc (RD56) à MULHOUSE

Programme des travaux

Programme portant sur la chaussée départementale :

RD 56

- Réfection du tapis aux abords du tablier démoli et reconstruit

Programme portant sur les ouvrages autres que la chaussée :

- Démolition et reconstruction du tablier de l'ouvrage en béton armé et complexe d'étanchéité
- Réemploi des culées existantes (réparation des fissures et rejointoiement des pierres)
- Reprise des joints de chaussée et de trottoirs
- Habillage des corniches béton (parement ou couleur grès)
- Mise en place de garde-corps type S8 Ville de Mulhouse (RAL 6005)
- Fonctionnalités circulatoires actuelles à préserver (VL, PL, bus, piétons et 2 roues)
- Insertion cyclable (2 bandes cyclables amont et 1 en aval) à prévoir avec possibilité d'élargir l'ouvrage d'environ 60cm
- Accessibilité des trottoirs (pentes, largeur minimale d'1,40m sans obstacles)

Calendrier prévisionnel :

- Etudes MOE –mission complète en 2025
- Consultation travaux pour un démarrage en 2026 (mai juin) pour une durée d'1 an